

COMMUNE DE PLUGUFFAN

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la modification et révision du
PLU de la commune
Programme 2016-2017**

1 – MAITRE DE L'OUVRAGE

Commune de PLUGUFFAN
rue de Quimper
29700 PLUGUFFAN

Tél. : 02 98 94 01 11
Mail : direction-technique@pluguffan.fr

2 – PROCEDURE DE PASSATION

MAPA-Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 28 du Code des Marchés Publics

3 – FORME DU MARCHE

Marché de services
Code CPV : 71400000 –service urbanisme et architecture
71222100 et 71222200 –cartographie
90712000 –planification environnementale

Numéro Marché : 216 09 2015-prestations intellectuelles

4 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

- Modalités de règlement des comptes: articles 86 à 111 du Code des marchés publics.
- Prix unitaires fixent pour la première tranche-Modification (8 mois) et révisibles pour la seconde tranche-Révision du PLU.
- Le délai global de paiement est de 30 jours.
- Modalités de financement: recettes d'investissement et de fonctionnement.

5 – OBJET DU MARCHE

L'objectif principal de cette étude est de procéder à la modification puis à la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Pluguffan, approuvé en juillet 2004 et exécutoire depuis octobre 2004, à la mise en conformité par rapport à la loi ENE du 12 juillet 2010 dite grenelle 2, et selon les dispositions de la loi ALUR numéro 2014-366 du 24 mars 2014, venant modifier le code de l'urbanisme, à la mise en compatibilité du PLU avec le SCOT de l'ODET (en cours de révision).

a) lieu d'exécution

Code NUTS : FR 522, département du Finistère – Commune de PLUGUFFAN.

b) caractéristiques principales

Les candidats souhaitant répondre à l'appel d'offres pourront se présenter, sur rendez vous, à la Mairie de Pluguffan et demander la consultation du Plan Local d'Urbanisme.

Cette consultation est une procédure adaptée d'assistance à maîtrise d'ouvrage soumise aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Une révision générale du plu actuel permettra de sécuriser le document d'urbanisme de la commune, notamment en actualisant le document vis-à-vis des nouvelles règlementations applicables.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

6 – DELAI D' EXECUTION

Première tranche : modification du PLU, début de l'opération année 2016 (durée 8 mois).

Deuxième tranche : lancement de la révision du PLU, début de l'opération 2016/2017, opération à mener en parallèle de la modification, durée 2 ans, à compter de la notification du marché.

7 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

90 jours, à compter de la date de réception des offres.

8 – DEMANDE DOSSIER ET OFFRES

a) demande du dossier par mail exclusivement à l'adresse suivante :

Mail : direction-technique@pluguffan.fr

b) date limite de réception des offres : **jeudi 29 octobre 2015 à 12 H 00**

c) adresse à laquelle devront être adressées les offres :

Monsieur le Maire de PLUGUFFAN

Route de Quimper

29700 PLUGUFFAN

Préciser sur l'enveloppe : Marché numéro 216 09 2015 Modification et révision du PLU.

- Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Madame Van de Sype Béatrice - DGS

Par mail : direction-technique@pluguffan.fr

La forme de transmission des candidatures et des offres choisie par la commune en application de l'article 56 du code des marchés publics est la remise sur support papier.

Les dossiers transmis sous forme électronique ne seront pas acceptés.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

9 – RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS A JOINDRE AU DOSSIER

Les certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics :

- Lettre de candidature, imprimé DC1 ;
- Déclaration du candidat, imprimé DC2 ;
- Attestation sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat a satisfait aux obligations de l'article 44 du CMP ;
- Certificats de qualification et de classification professionnelles ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années ;

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ;
- Pouvoir de la personne habilitée à engager la société ;
- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant et le destinataire public ou privé ;
- Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Code APE du candidat et mémoire technique.

10 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Ne sont pas admises :

- Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 47 et 52 du Code des Marchés Publics ;
- Les candidatures incomplètes ou ne justifiant pas de garanties suffisantes.

11 – CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- Prix de la prestation : 40 %.
- Le mémoire technique, note méthodologique, les références : 40 %.
- Expérience dans des dossiers similaires, composition de l'équipe : 10 %.
- Engagement sur approche environnementale : 10 %.

12 – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

jeudi 1^{er} octobre 2015.